

*Il demande  
toute la Li-  
vonie & sur  
quel prétexté  
38.*

sion de toute la Livonie pour l'équivalent de la Ville d'Asaf qui a été renouë au Turc par le Traité de Faikzin ; prétendant que la guerre avec la Suède, l'a engagé de faire cet abandon.

La modestie de cette demande est digne de toute l'attention des Potentats qui seront les Mediateurs de cette Paix, garans des anciens Traitez ; qui sans doute, auront quelque égard pour ceux qui les ont violez les premiers en commençant la guerre : les Puissances Maritimes interessées au Commerce de la Mer Baltique, réfléchiront à leur tour sur l'avantage ou le préjudice qu'ils auroient à attendre, si les Ports de Mer en Livonie restoient aux Moscovites. Les raisons pour & contre, ont été amplement rapportées dans un des précédens Journaux, nous y renvoyons les Lecteurs pour n'en pas faire ici une repetition. \* La Republique de Pologne fera aussi attention sur la stabilité de sa liberté & de son indépendance, au moment que le Grand Duc de Moscovie deviendra leur voisin de toutes parts. Que deviendrait alors le Port & le Commerce de Dantzick, Koningsberg, & toute la Prusse Brandebourgeoise, serait-elle bien en sûreté, si le Czard conserve la Livonie, qui le rendrait maître absolu, comme il l'est déjà du Duché de Curlande ?

Quelque grande que soit l'union qui regne aujourd'hui entre le Czard & un Roi de Pologne qui se trouve Electeur de Saxe ; cette union peut se rompre ; du moins la mort la desunira : Alors si la Pologne est subjuguée par

*Raisons qui  
s'opposent à  
laisser la Li-  
vonie au  
pouvoir du  
Czard.*

\* Voyez Janvier page 26. & suivantes.